

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 octobre 2010
(convocation du 11 octobre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Octobre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 25
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. CHAUSSET Gérard à Mme CURVALE Laure
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à cpter de 13 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel à cpter de 11 h 40
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à cpter de 12 h 30
M. SAINTE MARIE Michel à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 10
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à cpter de 12 h 25
M. AMBRY Stéphan à M. PAILLART Vincent
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 40

M. BRUGERE Nicolas à M. DUCASSOU Dominique
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 10 h 30
M. EGRON Jean-François à M. GUICHOUX Jacques
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

La préservation et la valorisation des activités agricoles sur le territoire de l'agglomération bordelaise - Programme d'interventions 2010-2011 sur les circuits courts de proximité par l'Association FRCIVAM - Décision - Convention

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de son Agenda 21 et de sa politique Nature, la Communauté Urbaine a souhaité poursuivre des actions pour le maintien d'une diversité de l'activité agricole périurbaine traditionnelle ou biologique, notamment dans le cadre du Parc des Jalles.

Ainsi, pour que ce territoire reste un espace « vivant » avec une dynamique de développement et de gestion des espaces qui lui soit propre, une attention particulière doit être portée par la collectivité publique aux activités agricoles encore existantes.

Afin de venir compléter les études du Conseil Général en cours sur la dynamique foncière et la préservation/valorisation de la vallée maraîchère du Parc des Jalles et qui permettront de définir, à moyen terme, un programme d'intervention pour structurer ce territoire, la Fédération Régionale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) de la Région Aquitaine a effectué un diagnostic sur les espaces agricoles et naturels périurbains du Parc des Jalles.

L'objectif est de mettre à disposition des collectivités locales concernées un programme d'actions destinées à soutenir une agriculture multifonctionnelle dans cet espace périurbain de 4.700 hectares subissant à la fois de fortes pressions urbaine et déprise agricole.

La FRCIVAM, créée en Aquitaine le 19 mars 1986 (association loi 1901), a poursuivi le programme d'intervention expérimental amorcé en 2007 sur le territoire de la CUB. Trois axes ont ainsi été développés :

1. Développer l'essaimage des «contrats locaux consommateurs-producteurs» prévisionnel (AMAP®).
2. Accompagner les producteurs à la vente directe de proximité
3. Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs en zone urbaine et péri-urbaine (phase 1)

Le Bilan du programme d'actions 2009 :

1. Le Relais Amap 33 (amap33@orange.fr) a été créé en Septembre 2007, avec le recrutement d'une animatrice et son nouveau siège basé à Pessac. A ce jour, douze AMAP existent sur la CUB. Il accompagne les AMAP existantes sur la CUB, et, son objectif prioritaire est de contractualiser avec des agriculteurs du Parc des Jalles. Ce projet nécessite une mise en confiance des acteurs que sont les consommateurs et les producteurs. Le travail de sensibilisation, formation, communication, est donc indispensable pour pérenniser ces rapports.

La FRCIVAM Aquitaine, « relais AMAP Aquitaine », a accompagné l'essaimage de nombreuses AMAP dans la Région. En décembre 2009, 100 AMAP fonctionnaient avec 5 500 familles et 250 producteurs. Cette action sera co-financée par le Conseil Général 33 et le Conseil Régional d'Aquitaine (« Essaimage des AMAP dans une perspective d'utilité sociale, économique et de contribution au développement durable territorial »).

2. Vente directe de proximité et collective

Dans le cadre de son action intitulée « Mieux manger dans nos villes grâce à une agriculture de proximité ; construction d'un Système Alimentaire Local », la FRCIVAM Aquitaine initie et développe différentes actions autour des circuits courts.

Il s'agit en terme méthodologique, d'encourager la mise en confiance des producteurs pour les amener à une démarche collective, en vue de répondre à la demande croissante des consommateurs.

A ce jour, le repérage d'une douzaine de producteurs potentiels en multi produits est en cours de réalisation par l'équipe FRCIVAM Aquitaine et son partenaire l'AFOCG 33 (Association de Formation Collective à la Gestion). Ce travail préalable est indispensable avant d'envisager la constitution d'un groupe de producteurs susceptibles de porter un projet de point de vente collectif.

Ont été réalisés, d'une part, un appui auprès de producteurs souhaitant démarrer la vente directe, et, d'autre part, la structuration d'un réseau de producteurs en vente directe collective (VDC) sur le territoire, en particulier au sein du Parc des Jalles.

Pour 2009, la FRCIVAM a engagé un accompagnement (conception du projet, juridique et plan marketing), pour la mise en place d'un « point de vente collectif » porté par la Mairie d'Eysines. De plus, elle a proposé la recherche et la promotion d'espèces maraîchères locales telles que la « pomme de terre traditionnelle d'Eysines », l'organisation de « marchés fermiers » et la création d'un réseau de « dépôts-ventes » dans les fermes sur le territoire de la C.U.B. Des marchés fermiers ont ainsi été organisés au « Verger Bernhard » à La Brède, chez Pierre Gratadour au Haillan et chez M. Moulon à Ambès.

3. Installation de jeunes agriculteurs

Suite au diagnostic initialement réalisé en 2006, il est apparu indispensable de repérer et d'installer de nouveaux agriculteurs sur le parc des Jalles. Depuis Juillet 2007, la FRCIVAM Aquitaine effectue un travail de sensibilisation auprès des collectivités locales et des producteurs en vue de déboucher sur des propositions concrètes pour permettre l'installation et la reprise d'exploitations agricoles. Pour cela elle a œuvré, autour du concept d'« Implantation de nouvelles entreprises agricoles sur le territoire » à :

- Développer la sensibilisation des élus et des collectivités locales à la préservation du foncier agricole (ex : « Zones Agricoles Protégées ») et à la création de « Zones d'Activités Agricoles ».
- Favoriser la mise en place de « fermes relais » et/ou de « fermes communales » pour l'installation de nouvelles entreprises agricoles dans le cadre d'un Système Alimentaire Local.
- Intervenir par l'intermédiaire de sa « couveuse agricole » pour permettre l'installation progressive de nouveaux agriculteurs de type HCF (Hors Cadres Familiaux) sur le territoire.

L'ensemble de ces projets visent à favoriser un type de production/ un type d'agriculture s'inscrivant dans le cadre d'un système alimentaire local qui va répondre aux demandes grandissantes des consommateurs.

Un nouveau programme d'actions pour 2010-2011 :

Ce programme d'actions pluriannuel est proposé selon quatre axes, le programme 2010-2011 en représente la seconde phase du programme initié en 2009.

1. Essaimage des contrats locaux consommateurs-producteurs avec le relais AMAP® 33 sur la CUB

L'objectif pour la fin d'année 2011 est d'accompagner la création de 20 nouvelles AMAP sur la C.U.B. La FRCIVAM apportera un appui à la création et au fonctionnement des 32 AMAP (18 existantes et 14 à créer).

Pour cela, la recherche d'une vingtaine de nouveaux producteurs est la priorité en vue d'assurer cette demande croissante (environ 40 producteurs actuellement).

Il s'agit de se projeter sur les 2-3 années à venir pour assurer la réussite et la pérennité de ces actions.

Budget de l'opération 2010

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	6 000,00 €	Communes de la Cub	900,00 €
Intervenants spécialisés du réseau CIVAM	500,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	3 600,00 €
Frais de déplacements	1 500,00 €	Conseil Régional d'Aquitaine (40 %)	3 600,00 €
Consommables	500,00 €	Autofinancement (10 %)	900,00 €
Frais de communication	500,00 €		
Total HT	9 000,00 €	Total HT	9 000,00 €

Budget de l'opération 2011

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	6 000,000 €	Communes de la Cub	900,00 €
Intervenants spécialisés du réseau CIVAM	500,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	3 600,00 €
Frais de déplacements	1 500,00 €	Conseil Régional d'Aquitaine (40 %)	3 600,00 €
Consommables	500,00 €	Autofinancement (10 %)	900,00 €
Frais de communication	500,00 €		
Total HT	9 000,00 €	Total HT	9 000,00 €

2. Accompagner les producteurs à la vente directe collective

Pour 2010-2011, la FRCIVAM s'engage dans :

- la conception et l'organisation de 3 à 4 Marchés Fermiers chaque année,
- le développement de l'action commerciale du « collectif de vet » constitué d'une trentaine de producteurs de Gironde (dépôt de marque prévu),
- la recherche et l'accompagnement en priorité des producteurs en maraîchage, élevage laitier et apiculture,
- l'étude de faisabilité sur le lancement d'une première édition de l'opération la France de Ferme en Ferme en Gironde

Budget de l'opération 2010

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	9 000,00 €	Communes de la Cub (20 %)	3 000,00 €
Intervenants spécialisés du réseau CIVAM	2 000,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	6 000,00 €
Frais de déplacements	2 000,00 €	Autofinancement (40 %)	6 000,00 €
Consommables	500,00 €		
Frais de communication	1 500,00 €		
Total HT	15 000,00 €	Total HT	15 000,00 €

Budget de l'opération 2011

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	9 000,00 €	Communes de la Cub (20 %)	3 000,00 €
Intervenants spécialisés du réseau CIVAM	2 000,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	6 000,00 €
Frais de déplacements	2 000,00 €	Autofinancement (40 %)	6 000,00 €
Consommables	500,00 €		
Frais de communication	1 500,00 €		
Total HT	15 000,00 €	Total HT	15 000,00 €

3. Favoriser l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire de la CUB

Les objectifs opérationnels 2010-2011 sont les suivants :

- Intervention de la SAS Graines (couveuse agricole) pour assurer l'accompagnement de 2 « couvés » sur le territoire de la CUB et de sa proche périphérie.
La « couveuse agricole » permet aux porteurs de projets agricoles de se « tester, avant leur installation, sur plusieurs sites » (en location, mise à disposition précaire, prêt à usage gratuit).
Le cœur de cet outil réside en un parrainage. Chaque « couvé » bénéficiera d'un parrain : intervenant dans une relation basée sur la confiance, pour l'aide, l'accompagnement, et l'apprentissage à la prise de décision, et d'un producteur partenaire local, dont le rôle est d'aider « le couvé » sur le plan technique, organisation du travail, favoriser leur intégration professionnelle dans le milieu (projets collectifs, événements locaux...) (Référence de la « couveuse Agricole » expérimentée sur le Béarn par la FRCIVAM Aquitaine en 2007 et 2008).
- Mobilisation de foncier, du matériel agricole nécessaire, du réseau commercial, du parrainage...
- Appui aux communes de la Cub : le projet de la Vacherie de la Mairie de Blanquefort dans lequel il s'agit d'installer un éleveur dans un bâtiment en cours de réhabilitation et le projet de maraîchage sur la commune de Bègles.

Budget de l'opération 2010

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	13 500,00 €	Communes de la Cub (10 %)	1 800,00 €
Intervenants spécialisés (ex : parrains pour la couveuse agricole)	1 500,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	3 600,00 €
Frais de déplacements	2 500,00 €	Conseil Régional (40 %)	7 200,00 €
Consommables	500,00 €	Conseil Général (11 %)	2 000,00 €
		DRAF (9 %)	1 600,00 €
		Autofinancement (10 %)	1 800,00 €
Total HT	18 000,00 €	Total HT	18 000,00 €

Budget de l'opération 2011

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	13 500,00 €	Communes de la Cub (10 %)	1 800,00 €
Intervenants spécialisés (ex : parrains pour la couveuse agricole)	1 500,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	3 600,00 €
Frais de déplacements	2 500,00 €	Conseil Régional (40 %)	7 200,00 €
Consommables	500,00 €	Conseil Général (11 %)	2 000,00 €
		DRAF (9 %)	1 600,00 €
		Autofinancement (10 %)	1 800,00 €
Total HT	18 000,00 €	Total HT	18 000,00 €

4. Appui stratégique et conseil en agriculture auprès de la CUB

Les objectifs opérationnels 2010-2011 sont les suivants :

- Accompagnement à la préfiguration d'une plateforme d'acteurs concernés par l'agriculture et l'alimentation locale,
- Sensibilisation des services de la CUB et formation des chargés de missions ainsi que des élus.

Budget de l'opération 2010

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	2 000,00 €	Communes de la Cub (30 %)	1 200,00 €
Intervenants spécialisés (ex : parrains pour la couveuse agricole)	1 000,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	1 600,00 €
Frais de déplacements	1 000,00 €	Autofinancement (30 %)	1 200,00 €
Total HT	4 000,00 €	Total HT	4 000,00 €

Budget de l'opération 2011

Besoins		Ressources	
Frais de personnel CIVAM interne et externe	2 000,00 €	Communes de la Cub (30 %)	1 200,00 €
Intervenants spécialisés (ex : parrains pour la couveuse agricole)	1 000,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux (40 %)	1 600,00 €
Frais de déplacements	1 000,00 €	Autofinancement (30 %)	1 200,00 €
Total HT	4 000,00 €	Total HT	4 000,00 €

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL pour 2010

BESOINS		RESSOURCES	
Axe 1	9 000 €	CUB	14 800 €
Axe 2	15 000 €	Conseil Général 33	2 000 €
Axe 3	18 000 €	Conseil Régional Aquitaine	10 800 €
Axe 4	4 000 €	Communes de la Cub	6 900 €
		DRAAF	1 600 €
		Autofinancement	9 900 €
TOTAL HT	46 000 €	TOTAL HT	46 000 €

Le montant global de l'opération est de 46.000 € HT. Ainsi, la participation communautaire prévisionnelle se monte à 14 800 € HT pour l'ensemble du programme d'intervention 2010.

BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL pour 2011

BESOINS		RESSOURCES	
Axe 1	9 000 €	CUB	14 800 €
Axe 2	15 000 €	Conseil Général 33	2 000 €
Axe 3	18 000 €	Conseil Régional Aquitaine	10 800 €
Axe 4	4 000 €	Communes de la Cub	6 900 €
		DRAAF	1 600 €
		Autofinancement	9 900 €
TOTAL HT	46 000 €	TOTAL HT	46 000 €

Le montant global de l'opération est de 46.000 € HT. Ainsi, la participation communautaire prévisionnelle se monte à 14.800 € HT pour l'ensemble du programme d'intervention 2011.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant en gagement national pour l'environnement.

Vu la délibération n° 2009/0336 du 29 mai 2009 valant le programme d'interventions 2009 dans le parc des Jalles par l'association FRCIVAM.

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE

Le potentiel en termes de développement et d'attractivité du territoire communautaire et la volonté de la Communauté Urbaine de Bordeaux de maintenir une activité agricole sur son territoire.

L'intérêt du programme d'actions proposées par le Réseau CIVAM Aquitaine pour la mise en œuvre de la politique communautaire.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 14.800,00 € H.T est attribuée à la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (F.R.C.I.V.A.M.) de la région Aquitaine pour le programme d'interventions de l'année 2010.

Article 2 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 14.800,00 € H.T est attribuée à la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (F.R.C.I.V.A.M.) de la région Aquitaine pour le programme d'interventions de l'année 2011.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 4 :

La dépense correspondant au programme d'interventions 2010 sera imputée au budget principal de l'exercice 2010 en section de fonctionnement pour la somme de 14.800,00 € H.T, chapitre 65, compte 6574, fonction 8330, CRB D400.

Article 5 :

La dépense correspondant au programme d'interventions 2011 sera imputée au budget principal de l'exercice 2011 en section de fonctionnement pour la somme de 14.800,00 € H.T, chapitre 65, compte 6574, fonction 8330, CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 octobre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2010

M. SERGE LAMAISSON